



REGULARISATION

de la famille de BORIS, élève au lycée Henri Dunant,
ROLAND, élève au collège Jean Lurçat et
TINA, élève à l'école Voltaire

Cette famille est arrivée en France il y a cinq ans. La mère a un titre de séjour très provisoire et travaille, mais le père s'est vu retirer le sien et a donc perdu son travail. Les trois enfants sont scolarisés à Angers.

Cette famille ne demande qu'à continuer à vivre parmi nous.

Il y a un mois Boris, l'aîné, devenu majeur, a reçu une Obligation de Quitter le Territoire Français. Suite à notre mobilisation, la préfecture l'a repoussée au mois de juillet.

Mais il pourra être expulsé à tout instant dès les grandes vacances.

FACE A CETTE DECISION RÉVOLTANTE, NOTRE SOLIDARITE EST TOTALE !

Cette famille a besoin de notre soutien. Afin qu'elle cesse de vivre dans la peur d'être séparée, exigeons la régularisation immédiate et sans conditions de sa situation !

**MOBILISONS-NOUS MASSIVEMENT pour le
RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN**

à la famille de BORIS !

MERCREDI 4 avril 2012
A 17h30 heures

DEVANT LA PREFECTURE D'ANGERS (place M. Debré)



REGULARISATION

de la famille de BORIS, élève au lycée Henri Dunant,
ROLAND, élève au collège Jean Lurçat et
TINA, élève à l'école Voltaire

Cette famille est arrivée en France il y a cinq ans. La mère a un titre de séjour très provisoire et travaille, mais le père s'est vu retirer le sien et a donc perdu son travail. Les trois enfants sont scolarisés à Angers.

Cette famille ne demande qu'à continuer à vivre parmi nous.

Il y a un mois Boris, l'aîné, devenu majeur, a reçu une Obligation de Quitter le Territoire Français. Suite à notre mobilisation, la préfecture l'a repoussée au mois de juillet.

Mais il pourra être expulsé à tout instant dès les grandes vacances.

FACE A CETTE DECISION RÉVOLTANTE, NOTRE SOLIDARITE EST TOTALE !

Cette famille a besoin de notre soutien. Afin qu'elle cesse de vivre dans la peur d'être séparée, exigeons la régularisation immédiate et sans conditions de sa situation !

**MOBILISONS-NOUS MASSIVEMENT pour le
RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN**

à la famille de BORIS !

MERCREDI 4 avril 2012
A 17h30 heures

DEVANT LA PREFECTURE D'ANGERS (place M. Debré)

